



Économie de la santé pour toutes et tous

La Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné les rapports de synthèse du Directeur général,¹

A décidé :

- 1) d'adopter la Stratégie sur l'économie de la santé pour toutes et tous (2026-2030) ;
- 2) de prier le Directeur général de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie ainsi que dans la mise en œuvre de la résolution WHA77.13 (2024) aux Quatre-Vingt-Unième et Quatre-Vingt-Troisième Assemblées mondiales de la Santé en 2028 et en 2030, respectivement.

Septième séance plénière, 23 mai 2026
A79/VR/7

¹ Documents A79/5 et A79/5 Add-1.